

Informations de base	
2020/2760(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'avenir de l'enseignement en Europe dans le contexte de la Covid-19 Subject 4.40 Education, formation professionnelle et jeunesse 4.40.01 Espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie Priorités législatives La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	CULT Culture et éducation	VERHEYEN Sabine (EPP)	13/07/2020

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
19/10/2020	Résultat du vote au parlement		
19/10/2020	Débat en plénière		
20/10/2020	Résultat du vote au parlement		
21/10/2020	Résultat du vote au parlement		
22/10/2020	Décision du Parlement	T9-0282/2020	Résumé
22/10/2020	Résultat du vote au parlement		
22/10/2020	Fin de la procédure au Parlement		
23/10/2020	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2760(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité

Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Base juridique	Règlement du Parlement EP 142-p5
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CULT/9/03987

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Amendements déposés en commission		PE655.983	08/09/2020	
Proposition de résolution		B9-0338/2020	21/10/2020	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0282/2020	22/10/2020	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2021)9	05/03/2021	

Résolution sur l'avenir de l'enseignement en Europe dans le contexte de la Covid-19

2020/2760(RSP) - 22/10/2020 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 593 voix contre 58, avec 36 abstentions, une résolution sur l'avenir de l'éducation européenne dans le cadre de COVID-19.

Selon les statistiques, près de 1,6 milliard d'apprenants dans plus de 190 pays (94 % de la population mondiale des apprenants) ont été touchés par la fermeture des établissements d'enseignement et de formation au plus fort de la crise COVID-19.

La pandémie a provoqué la plus grave perturbation des systèmes d'éducation et de formation au monde de l'histoire, menaçant de faire perdre des connaissances à toute une génération d'étudiants, avec le risque d'effacer des décennies de progrès.

Renforcement des inégalités existantes

Le Parlement a salué la créativité et l'ingéniosité dont ont fait preuve les établissements d'enseignement et de formation, en particulier leur personnel enseignant et pédagogique, ainsi que les étudiants et les parents pour s'adapter à l'apprentissage en ligne et à distance. Toutefois, il a noté avec inquiétude que les écarts en matière d'éducation numérique ont exacerbé les inégalités existantes - tant entre les États membres qu'au sein de ceux-ci - et ont eu un impact disproportionné sur ceux qui souffrent déjà de désavantages sociaux, économiques ou autres, ceux qui ont des difficultés d'apprentissage et des handicaps, et ceux qui appartiennent à d'autres groupes vulnérables ou minoritaires.

Fracture numérique

La résolution souligne que la transition numérique soudaine dans l'éducation et la formation a également révélé une fracture numérique en ce qui concerne l'accès aux infrastructures et aux appareils numériques, la qualité de l'enseignement en ligne et les compétences des étudiants, des enseignants et des formateurs. Même lorsque les apprenants ont accès à l'éducation numérique, ils doivent encore souvent apprendre sans enseignant, sans pair ou sans soutien à domicile, et parfois dans un environnement familial instable.

Le Parlement a souligné que la principale leçon à tirer de la crise est que l'inclusion et l'égalité des chances, tant en termes d'accès que de qualité, doivent être placées au cœur des futures politiques de l'Union en matière d'éducation et de formation. En outre, selon le Parlement, la réduction de la fracture numérique doit être une priorité immédiate.

La future politique de l'éducation

Le Parlement a encouragé les États membres à adopter la numérisation et l'innovation et à intégrer les technologies nouvelles et émergentes, telles que l'intelligence artificielle, la chaîne de blocs, les solutions d'apprentissage adaptatives et la ludification, dans leurs systèmes d'éducation et de

formation d'une manière intelligente et centrée sur l'apprenant. L'utilisation des technologies numériques devrait être intégrée dans l'éducation dès le plus jeune âge avec un encadrement adulte et professionnel approprié.

Selon les députés, rien ne remplace l'interaction directe entre les enseignants et les apprenants et seul l'apprentissage en personne peut garantir efficacement l'acquisition de compétences interpersonnelles et sociales.

L'éducation hybride

Le Parlement a souligné qu'un passage à un modèle d'éducation plus hybride combinant l'apprentissage en salle de classe et les solutions d'apprentissage en ligne est inévitable. Cependant, l'apprentissage en personne devrait rester au cœur de l'éducation et de la formation.

Une coopération accrue

Les députés considèrent qu'une meilleure coopération et coordination entre les États membres et une politique plus ambitieuse de l'Union en matière d'éducation et de formation auraient amélioré l'efficacité de la réponse à la crise COVID-19. L'UE est invitée à jouer un rôle de coordination plus actif.

La Commission est invitée à proposer un cadre politique audacieux pour la future politique européenne de l'éducation, en transformant l'espace européen de l'éducation d'une vision floue fondée sur de grands principes en un programme de travail concret avec un ensemble d'objectifs mesurables, notamment en faisant de la reconnaissance mutuelle automatique des qualifications, diplômes et périodes d'apprentissage à l'étranger une réalité dans l'Union au plus tard en 2025.

Réductions budgétaires

Regrettant les réductions budgétaires proposées pour les programmes éducatifs phares dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) 201-2027, le Parlement a réitéré sa demande pour que le budget Erasmus+ soit triplé par rapport au budget du CFP 2014-2020.